

# **Adelheid: Kaiserin und Heilige, 931 bis 999 = Adélaïde: impératrice et sainte, 931 à 999**

Autor(en): **Coutaz, Gilbert**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse  
d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **50 (2000)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

einer (unter anderem) herrschafts- oder machtstrukturierten Welt. Dieser zeitlich und räumlich konkreter beschreibbaren Dimension müsste mehr Gewicht beigegeben werden. Dann liesse sich auch klarer unterscheiden zwischen normativen Aussagen und analytischer – und systematischer – Erforschung der Vergangenheit. Dies immer auch mit Blick auf Gegenwart und Zukunft, denn der Auftrag, nach unseren Wertvorstellungen an der positiven Entwicklung des Völkerrechts mitzuarbeiten, ist klar. Wenn D. Thürer auch davon ausgeht, dass die internationale Staatengemeinschaft sich gegenwärtig nicht in einem anarchistischen Zustand befindet, so weist er doch ebenfalls darauf hin, dass es noch einiger Anstrengungen bedarf, um das Erreichte zu konsolidieren und auszubauen.

*Andreas Kellerhals-Maeder, Bern*

## **Allgemeine Geschichte / Histoire générale**

---

**Adelheid: Kaiserin und Heilige, 931 bis 999 = Adélaïde: impératrice et sainte, 931 à 999.** Hrsg. von der Volkshochschule Karlsruhe. Idee, Konzeption und Red. Hansjörg Frommer. Übers. Liliane Obreiter. Karlsruhe, INFO-Verlag, 1999, 208 p. (INFO-Reihe Dokumente zur Geschichte).

Prenant prétexte du millénaire de sa mort, cinq auteurs, dont l'initiateur de l'entreprise, Hansjörg Frommer, consacrent un ouvrage à l'impératrice Adélaïde, une des personnalités les plus intéressantes du X<sup>e</sup> siècle, et, sans doute, une des grandes figures féminines emblématiques de l'Histoire. Comme le rappelle Franz Staab, Adélaïde a «trouvé un écho dans la littérature à toutes les époques»: elle est une femme de dimension européenne, son règne s'inscrit dans une période de fortes mutations et de turbulences alors que les rapports de force entre l'Europe du Nord et les autres parties de l'Europe se mettaient en place, elle symbolise la complémentarité entre les mondes de la latinité et de la germanité; elle est en contact avec les plus grands personnages de son époque, parmi lesquels l'abbé de Cluny, Odilon, son confident et biographe, et Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil sous le nom de Sylvestre II; ses contemporains louèrent sa beauté, sa piété et sa sagesse<sup>1</sup>. La publication se veut aussi large et diversifiée que possible, elle présente la très grande qualité d'être bilingue, elle offre une riche et judicieuse illustration, des tableaux généalogiques et chronologiques, une liste des abbés et prévôts de l'abbaye de Seltz; elle est en partie rédigée par des spécialistes de la période et de leur domaine, ce qui donne à la monographie une importance scientifique indéniable.

La narration de la vie d'Adélaïde constitue la partie centrale de l'ouvrage (pp. 19–92). Elle est écrite par Hansjörg Frommer. On suit Adélaïde dans les diverses étapes de sa vie, ses succès et ses revers, ses attitudes de fille attentionnée, d'épouse bienveillante, de mère soucieuse et de femme écoutée et vertueuse. Adélaïde est née vers 931, peut-être à Orbe; elle est la fille du roi de Bourgogne Rodolphe I<sup>er</sup> et de la reine Berthe, fille du duc Bouchard II de Souabe. Elle fut mariée au roi d'Italie, Lothaire, en 947, avant de devenir en 951, à la mort de son mari, la femme d'Otton I<sup>er</sup> («Otton le Grand»). Elle participa aux expéditions en Italie de 961 à 965 et de 966 à 972, et fut couronnée impératrice, aux côtés de son mari, en fé-

1 Signalons l'étude utile de Hansjörg Frommer: *Spindel, Kreuz und Krone. Herrscherinnen des Mittelalters. Adelheid. Theophanu. Gisela. Agnes. Richenza. Konstanze*, Karlsruhe, INFO Verlagsgesellschaft, 1993, 278 p. L'auteur a reproduit dans le présent ouvrage le portrait conjugué d'Adélaïde et de Théophano.

vrier 962, à Rome, par le pape Jean XII. Elle s'occupa de l'éducation de son fils Otton II jusqu'en 978, auprès duquel elle perdit de son influence à la suite de son mariage avec la princesse byzantine, Théophano. Après la mort de sa belle-fille, en 991, elle assuma la régence de son petit-fils, Otton III, jusqu'en 994, année de sa majorité. Elle mourut dans la nuit du 16 au 17 décembre 999, au retour d'un voyage dans le royaume de Bourgogne, et fut enterrée dans le monastère de Seltz (Basse-Alsace) qu'elle avait fondée en 991. Ses qualités morales furent reconnues, elle fut élevée au rang de sainte par le pape Urbain II en 1097.

Plusieurs contributions sont originales. Nous pensons ici à celles de Maria Pia Andreoli Panzarasa consacrée à «Adélaïde de Bourgogne et Pavie», et à Elisabeth Loffl-Haag, «Formation des filles des familles nobles», même si l'auteur de ce chapitre doit constater que les documents manquent sur la formation d'Adélaïde qui passait pour être «très cultivée». Une étude sélective des 16 ou 17 «Actes de l'impératrice aux Archives régionales de Karlsruhe», par Rainer Brüning, rappelle que le corpus des témoignages écrits sur Adélaïde est relativement abondant et n'a pas révélé tous ses enseignements. Il faut relever l'intérêt des chapitres «Renaissance ottonienne et représentation de l'Empire» et «Adélaïde, la sainte», dans lesquels Hansjörg Frommer analyse les diverses représentations artistiques de la personnalité d'Adélaïde. Il met en exergue l'acte de mariage de Théophano avec Otton II, en 972, «considéré comme étant le plus bel acte du Moyen Age et conservé aujourd'hui aux Archives nationales de Basse-Saxe à Wolfenbüttel», dont deux extraits photographiques restituent l'apparat. Il faut enfin citer la reproduction sous forme d'un fac-similé d'une *Vita Sancte Adelhaydis*, écrite en latin par un auteur inconnu et publié en 1517 à Durbach par Nicolaus Keibs, dont il ne reste que deux exemplaires imprimés. Elle s'ajoute à la biographie écrite au début du XI<sup>e</sup> siècle par l'abbé de Cluny, Odilon, et attestée par 16 manuscrits différents, dont un se trouve au couvent d'Einsiedeln, «un centre de vénération de sainte Adélaïde».

Une vaste bibliographie clôture l'ouvrage, dans laquelle nous relevons l'absence de plusieurs titres<sup>2</sup>. Les deux contributions de Hansjörg Frommer qui intéressent plus particulièrement la Suisse romande souffrent aussi de quelques lacunes: «La Bourgogne – le royaume, ses crises et ses ambitions», et «La fondation de l'abbaye de Payerne». La première ne dépasse guère les années 950, et laisse une impression d'inachevé, même si la longue présentation de la vie d'Adélaïde dans un autre chapitre permet de suppléer en partie aux informations déficientes sur le royaume de Bourgogne (il aurait mieux valu confondre les deux chapitres). La seconde permet de mettre en évidence comment la figure de la mère de Adélaïde, Berthe, supplanta dans la mémoire collective le nom de sa fille dans la fondation de l'abbaye de Payerne. Les origines de cette méprise sont à rechercher dans les faux composés au XII<sup>e</sup> siècle pour rétablir leurs droits par les moines de Payerne qui substituèrent pour des raisons inconnues le nom de Berthe à celui d'Adélaïde. Les textes, beaucoup plus nombreux que ceux cités par Frommer – il donne sous forme de repro-

2 Karl Josef Benz: «A propos du dernier voyage de l'impératrice Adélaïde en 999», dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 67/1972, pp. 81–91; Germain Hausmann: «Payerne», dans *Helvetia Sacra. III/2: Die Cluniazenser in der Schweiz*, Bâle/Francfort-sur-le-Main, 1991, pp. 391–460; Klaus Schreiner: «Hildegard, Adelheid, Kunigunde», dans *Spannungen und Widersprüche, Gedenkschrift für Frantisek Graus*, éd. par Susanna Burghartz et al., Sigmaringen, 1992, pp. 37–50, et Bruno Keiser: *Bevor das Jahr Tausend anbrach – Adelheid, Königin, Kaiserin, Heilige. Ein Leben in bewegter Zeit*, Düsseldorf, 1995, en particulier pp. 237–255.

ductions les deux plus importants, extraits des Archives cantonales vaudoises –, prouvent que plusieurs membres de la famille royale de Bourgogne et de la famille impériale, tous parents d'Adélaïde, participèrent, entre 950 et 965, à la dotation initiale du couvent de Payerne: le roi Conrad, sa mère, la reine Berthe, et son frère Rodolphe, l'empereur Otton I<sup>er</sup>. Berthe, le roi Conrad et sa femme Mathilde furent ensevelis dans l'église de Payerne, qui était desservie primitivement par un chapitre canonial. C'est justement à l'initiative d'Adélaïde que le monastère de Payerne fut soumis à Cluny, vers 965. L'ancienne impératrice revint à Payerne pour se recueillir sur les tombes des membres de sa famille, lors de son voyage à l'automne 999, dans le royaume de Bourgogne. A la différence de ce qu'affirme Hansjörg Frommer – «elle fut reçue et écoutée poliment, mais elle ne put rien obtenir» (p. 85) –, il apparaît que les actes de donation de droits temporels aux évêques de Sion et de Bâle, en 999, ont été rédigés, si ce n'est à l'instigation, du moins dans le prolongement de l'action d'Adélaïde<sup>3</sup>. De plus, elle agit pour que l'église de Saint-Victor de Genève qu'elle visita en 999 soit placée sous l'autorité de Cluny, ce qui fut fait peu après l'an mil. Jusqu'à la fin de sa vie, Adélaïde témoigna de son attachement à sa terre natale, même si elle souhaita se faire enterrer dans l'abbaye de Seltz. L'article de Franz Staab retrace en conclusion du livre et de la vie d'Adélaïde l'histoire de cette abbaye alsacienne, d'obédience clunisienne, qui fut transformée en une collégiale, en 1481, et qui ne retrouva plus son éclat d'antan. Cela n'empêcha pas le souvenir de la souveraine de persister jusqu'à aujourd'hui, et de trouver par le livre une manière de prolonger la mémoire de la première impératrice du Saint-Empire germanique.

*Gilbert Coutaz, Lausanne*

**Andreas Sohn: Deutsche Prokuratoren an der römischen Kurie in der Frührenaissance (1431–1474).** Köln/Weimar/Wien, Böhlau, 1997, 432 S., 4 Karten (Norm und Struktur 8).

Nachdem Johannes Stamhain, ein Laie aus der Diözese Konstanz, seine Frau zusammen mit einem Priester «in loco suspecto» gefunden und den Geistlichen mit einem Messerstich am Kopf verletzt hatte, war sein Seelenheil in Gefahr. Wer einen Kleriker verwundete oder tötete, wurde gemäss den Bestimmungen des Kirchenrechts automatisch exkommuniziert. Der Papst allein konnte eine aus diesem Grund verhängte Exkommunikation lösen. Die Frage, wie sich der gewalttätige Ehemann aus der «heillosen» Situation befreite und im Jahre 1460 die päpstliche Absolution erlangte, führt uns mitten in das Thema der Studie von Andreas Sohn über die Prokuratoren an der römischen Kurie in der Frührenaissance. Johannes Stamhain ersparte sich die beschwerliche Reise nach Rom und die mühsame Auseinandersetzung mit der komplexen kurialen Bürokratie. Er wählte den Kleriker Johannes Phunser zu seinem Prokurator und bevollmächtigte ihn mit der Vertretung seiner Interessen in dieser Angelegenheit. Aus den Supplikenregistern der Pönitentiarie, dem päpstlichen Buss-, Beicht- und Gnadenamt, geht hervor, dass die Bitte um Lösung der genannten Sentenz am 4. April 1460 gewährt wurde. Der Prokurator Johannes Phunser hatte somit an der Kurie erfolgreich agiert. Er hatte eine Bittschrift in der vorgeschriebenen Form verfasst und eingereicht, mit entsprechenden Interventionen das Gesuch in den verschiedenen Stadien des Ge-

3 Gilbert Coutaz: «La donation des droits comtaux à l'évêque de Sion, en 999: un texte dévalué de l'histoire du Valais», dans *Vallesia*, LIV, 1999, p. 45.